SIVU du chenil du Libournais
Association APAL

INFORMATION AUX COMMUNES ET AU PUBLIC

SUSPENSION TEMPORAIRE DES PRISES EN CHARGE DE CHATS



Le SIVU du Chenil du Libournais informe les communes et les partenaires concernés qu'à la suite d'un prélèvement vétérinaire ayant confirmé la présence de **teigne** au sein de la **chatterie**, une mesure de quarantaine sanitaire a été mise en place.

Afin de prévenir tout risque de propagation et de garantir la sécurité sanitaire des animaux, une **désinfection complète** des **locaux** de la chatterie a été imposée.

En conséquence, aucune prise en charge ni aucun dépôt de chat par les communes ne pourront être effectués pendant cette période de fermeture sanitaire.

La reprise des prises en charge est prévue à compter du 10 décembre 2026,
sous réserve de l'achèvement des opérations de désinfection et du respect des conditions sanitaires requises.

Durant cette période, les communes sont invitées à se **rapprocher** de leurs associations locales de protection animale afin d'organiser, dans la mesure du possible, des **solutions alternatives** de prise en charge.

Le SIVU du Chenil du Libournais vous remercie pour votre compréhension et votre coopération.